



Protocole d'accord

Entre les soussignés :

Les candidats au poste de directeur international, accrédités par leurs districts respectifs, présentés par ordre alphabétique :

- Sylvie DINNEWETH, Lions Club Lagny Val de Bussy (103 Ile de France Est)
- Philip FARRUGIA, Lions Club Marignane Etang de Berre (103 Sud-Est)
- Vanessa HORROD, Lions Club Pau Lions Anna de Noailles (103 Sud-Ouest)
- Michel MANAGO, Lions Club Cannes Côtes d'Azur (103 Côte d'Azur Corse)
- Caroline ZAVATTONI, Lions Club Sully Gien (103 Centre)

Ci-après nommés ensemble « les candidats » ou individuellement indifféremment « le candidat » ;

Et :

Le District Multiple 103 France du Lions Clubs International (et par abréviation ci-après le District multiple 103 ou le DM 103), association loi 1901 déclarée en préfecture de police de Paris, ayant son siège social 295, Rue Saint Jacques - 75005 PARIS,

Ici représentée par la Présidente du Conseil des Gouverneurs 2025-2026, **Laurence Mercadal**, y domiciliée, dûment mandatée par ledit Conseil à l'effet des présentes.

PREAMBULE

1/ Modalités de désignation du candidat au poste de Directeur International du Lions Clubs International dévolu à la France pour l'aire constitutionnelle 4 (CA4) – Europe pour le mandat 2027-2029 conformément aux accords en vigueur entre les Districts multiples européens

Selon les règles de courtoisie habituelles entre les Districts multiples d'Europe, le candidat certifié par le District multiple 103 pour la candidature au poste de

Directeur International 2027-2029 devra se présenter devant le 71ème Forum européen de Karlsruhe (Allemagne) du 22 au 25 octobre 2026, avant son élection effective qui devra intervenir lors de la 109ème Convention internationale, du 2 au 6 juillet 2027 à Washington (USA).

2/ Modalités d'accréditation District multiple 103

L'accréditation du candidat du District multiple 103 aura lieu dans le cadre de la 74ème Convention nationale du District multiple qui se tiendra à Poitiers - District 103 CO - lors de l'Assemblée générale du samedi 23 mai 2026.

Elle sera organisée selon les dispositions des Statuts internationaux Article II sections 3, 4 et 5 et celles des Statuts du District multiple 103 et de son Règlement intérieur (notamment le Titre V du Règlement intérieur et le Titre IV des Statuts).

Pour pouvoir prétendre à l'accréditation du District multiple 103, les candidats doivent, dans un premier temps, avoir obtenu la certification du soutien par leur District respectif lors du Congrès d'Automne 2025 selon les termes de l'article 17 du TITRE V du Règlement intérieur du District multiple :

Sont accrédités à ce jour (par ordre alphabétique) :

- Sylvie DINNEWETH, Lions Club Lagny Val de Bussy (103 Ile de France Est)
- Philip FARRUGIA, Lions Club Marignane Etang de Berre (103 Sud-Est)
- Vanessa HORROD, Lions Club Pau Lons Anna de Noailles (103 Sud-Ouest)
- Michel MANAGO, Lions Club Cannes Côtes d'Azur (103 Côte d'Azur Corse)
- Caroline ZAVATTONI, Lions Club Sully Gien (103 Centre)

Le Conseil des Gouverneurs a le souci de préserver dans le cadre de cette accréditation une parfaite équité entre les candidats et une ambiance sereine. Lors de sa réunion du 18 septembre 2025, il en a délibéré dans le respect des textes réglementaires et a décidé que cette accréditation serait conduite selon l'esprit et les modalités ci-après afin de préserver l'équité entre les candidats.

D'une façon générale, le Conseil des Gouverneurs recommande fortement aux candidats, ou à leurs représentants, d'adopter un comportement de réserve vis à vis des autres candidats, d'éviter les critiques personnelles et de ne pas utiliser un ton polémique.

Ceci exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

1. Ethique et règles de bonne conduite

Conformément à l'éthique Lions, les candidats auront une attitude bienveillante les uns envers les autres. Ils prennent l'engagement d'adopter un comportement de réserve vis à vis des autres candidats, d'éviter les critiques personnelles et de se comporter avec honnêteté, loyauté et respect.

Chaque candidat devra veiller à la bonne application de ces principes par son équipe de campagne et ses divers soutiens. En cas de débordement, il lui appartiendra de rappeler à l'ordre les responsables de ces débordements.

Pour une parfaite équité du temps de parole entre les candidats, le (la) Président(e) du Conseil des Gouverneurs sortant qui sera candidat(e) à l'élection au poste de Directeur International devra faire présenter son rapport moral de sa présidence du conseil par toute personne de son choix et ne disposera que du temps de parole qui lui sera accordé en tant que candidat.

2. Curriculum vitae et profession de foi

Chaque candidat présentera :

- son curriculum vitae en un texte équivalent à 1 460 signes maximum
- sa profession de foi en un texte équivalent à 2 200 signes maximum,
- une photo (type photo d'identité) sous format image jpeg.

3. Communication par le DM - Revue Lion et site internet du District multiple

L'article 18 du Titre V du Règlement intérieur du District multiple 103 France précise que :

« Le Conseil des gouverneurs assurera en même temps que l'ordre du jour de l'assemblée générale, la diffusion auprès des présidents des clubs des diverses candidatures avec photos d'identité et les éventuelles professions de foi. Ces candidatures seront publiées dans la Revue Nationale LION. Les candidats disposeront pour leur profession de foi d'un même espace.

En raison de la tenue des Congrès de Districts de printemps, la parution se fera dans la Revue "LION" de janvier-février 2026.

Chaque candidat disposera pour son curriculum vitae d'un espace équivalent à 1 460 signes maximum et pour sa profession de foi d'un espace équivalent à 2 200 signes maximum, les deux présentations accompagnées de la photo du candidat. Les candidatures seront présentées de façon uniforme par ordre alphabétique de gauche à droite ; la mention "Présentation par ordre alphabétique" étant inscrite en-tête de la présentation.

Pour cette parution, les candidats devront avoir transmis par voie électronique au Secrétariat général (à l'adresse de Christophe Copin : c.copin@lions-france.org) avec copie à la Présidente du Conseil des Gouverneurs (presidenteconseil@lions-france.org) au plus tard le 1er Décembre 2025 leur curriculum vitae (1460 signes maximum), leur profession de foi (2200 signes maximum) ainsi que leur photo (type photo d'identité) sous format image jpeg.

Il en sera de même sur le site internet du District multiple 103 France, à la même période.

Le District Multiple 103 n'est tenu par aucune autre obligation de diffusion et ne peut en aucun cas être le relais de la campagne individuelle d'un candidat.

4. Revues ou publications des Districts 103, Sites internet inclus :

A) Districts ne présentant pas de candidat.

Les Gouverneurs de district ne présentant pas de candidat peuvent autoriser dans leur Revue de District, ou dans toute autre publication du District, la parution des textes proposés par les candidats ou leurs représentants avec éventuellement des photos. Chaque gouverneur sera alors tenu de réserver à tous les candidats, ou à leurs représentants, des conditions strictement identiques, (Pages identiques de *3660 signes maximum, espaces compris*, même longueur de textes, même police et même nombre de caractères, photos de même taille et de même qualité).

B) Districts présentant des candidats.

Les Gouverneurs des districts présentant des candidats peuvent faire paraître des documents ou des photos de leur candidat, ainsi que des textes de promotion, dans toutes les publications diffusées par le District sans restriction aucune si ce n'est à préciser que le candidat est celui de leur District. Ils peuvent

autoriser également des exposés proposés par les candidats extérieurs au District, ou leurs représentants.

Le Gouverneur devra réserver des conditions strictement identiques aux candidats extérieurs à son District, ou à leurs représentants dans sa parution de District (pages identiques *3660 signes maximum, espaces compris*, même longueur de textes, même police et même nombre de caractères, photos de même taille et de même qualité).

Ces mêmes dispositions s'appliquent aux sites internet des Districts 103 où les candidats pourront proposer la diffusion d'un fichier type PowerPoint ou d'une vidéo de présentation n'excédant pas 6 (six) minutes (strict maximum).

5. Réunions dans le cadre des Districts 103 et Congrès de printemps des Districts 103

Pour préserver une équité indispensable et éviter le développement d'une confrontation en dehors des manifestations officielles du District multiple :

- Les candidats Directeurs internationaux peuvent aller dans les Congrès aux conditions définies par chaque Gouverneur. Ils pourront aussi participer à des réunions de Zone ou de Clubs, uniquement sur invitation, et à condition d'en informer préalablement le Gouverneur. Le Gouverneur doit être prévenu de toute présence des candidats dans son District. Les candidats ne pourront ni participer ni intervenir dans les cabinets des Gouverneurs.
- Les Gouverneurs des Districts doivent autoriser les candidats qui le demanderaient, ou leurs représentants, à s'exprimer dans leur Congrès de District de printemps sous réserve de donner des possibilités identiques sans discrimination aux autres candidats qui le souhaiteraient. Le temps de présentation et d'intervention de chaque candidat ou de son représentant est fixé par le Gouverneur du District d'accueil dans la limite de 6 (six) minutes (strict maximum) ou bien la diffusion d'un fichier type PowerPoint ou d'une vidéo de présentation n'excédant pas 6 (six) minutes (strict maximum).

6. Réunions organisées par les Clubs du District multiple 103 France

Les Présidents de Clubs du District multiple 103 sont libres d'accueillir, au sein de leur club, tout candidat de leur choix, ou ses représentants, qui demanderont à s'exprimer dans les réunions ou dans les publications du Club. Les candidats

pourront proposer la diffusion d'une vidéo de présentation n'excédant pas 6 (six) minutes (strict maximum).

7. Diffusion d'adresses

Le District Multiple ne remettra aux candidats qui en feraient la demande au Secrétaire général que le fichier (adresse postale uniquement) des Officiels du District multiple 103 (Past Gouverneurs compris) et des Présidents des Clubs, Présidents de Zone, Présidents de Région, Secrétaires et Trésoriers de District. Ce fichier sera remis gracieusement, une seule fois, sous format électronique, aux candidats dès que le présent protocole aura été signé par l'ensemble des candidats.

Les candidats sont autorisés à adresser par voie postale aux personnes mentionnées dans ce fichier, des documents qui respectent l'esprit du présent protocole.

Compte tenu de la réglementation européenne sur la protection des données personnelles, chaque candidat qui aura demandé ce fichier, s'engage expressément :

- à ne pas utiliser ces adresses en dehors du cadre de cette demande
- à ne pas diffuser ou communiquer ces données à un tiers
- à prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer la protection
- à informer le District multiple 103 en cas de piratage de ce fichier
- à le détruire ainsi que toutes copies de sauvegarde éventuelle à l'issue de l'Assemblée Générale du DM 103 France le 23 mai 2026

8. Utilisation des réseaux sociaux

Chaque candidat s'engage à utiliser les réseaux sociaux – Facebook, WhatsApp, LinkedIn, Twitter, Instagram, TikTok ou toutes autres applications – avec modération, et à veiller à ce qu'il en soit de même de ses soutiens, conformément à l'article 1 ci-dessus.

Chacun devra s'abstenir de commentaires en réponse à la publication d'un autre candidat.

9. Fonctions au sein d'associations, structures, partenaires et autres organismes liés directement ou indirectement au Lions International.

Certains candidats occupent des fonctions au sein d'associations, structures,

partenaires et autres organismes liés directement ou indirectement au Lions International.

Afin de maintenir l'équité entre les candidats, il leur est demandé de ne rien publier, sur aucun support de communication (papier, électronique, réseaux sociaux, etc.), dans le cadre de leurs fonctions, et ce jusqu'au jour de l'élection lors de la 74^{ème} Convention nationale du DM 103 devant se tenir le 23 mai 2026 à Poitiers (Futuroscope).

10. Campagne électorale lors de la Convention Nationale de Poitiers.

Aucune campagne électorale officielle ne sera diffusée par l'intermédiaire du DM 103 ou des services de la Convention pendant toute la durée de la Convention Nationale de Poitiers, que ce soit par distribution de documents, produits publicitaires ou autres. Notamment aucun stand ne pourra être mis à la disposition des candidats.

Chaque candidat devra veiller aux bons respects de ces principes par son équipe de campagne et en cas de débordements, devra rappeler à l'ordre ses divers soutiens, comme évoqué à l'article 1 ci-dessus.

11. Convention nationale et accréditation du District multiple 103

A) Organisation lors de la convention nationale de Poitiers

Lors de la 74^{ème} Convention nationale du District multiple 103 prévue les 21, 22 et 23 Mai 2026 à Poitiers - District 103 Centre Ouest, les candidats certifiés par leur District et ayant présenté régulièrement leur candidature à l'accréditation par le District multiple 103 s'engagent à respecter les dispositions ci-dessous :

- Lors de l'Assemblée générale du District multiple, ils seront invités à exposer eux-mêmes leurs motivations, leurs objectifs ou leur programme selon les modalités suivantes:
 - Chaque candidat disposera d'un temps de présentation (prise de parole, vidéo éventuelle, etc.) qui est fixé à 6 (six) minutes (strict maximum).
 - Les candidats feront leur présentation à la suite les uns des autres selon un ordre de passage tiré au sort le matin même avant l'ouverture de l'Assemblée générale, par la Présidente de la Commission Nationale des Statuts-Assurances ou son représentant.
 - Le premier candidat devra s'exprimer après l'heure de clôture des

accréditations des délégués des Clubs.

Les opérations de vote sont placées sous le contrôle de la Commission des Statuts par application des dispositions de l'article 8-7 du Titre II du Règlement intérieur du District multiple.

Dans ce cadre, une commission de 3 membres composée de deux membres de la Commission nationale des Statuts dont le district ne présente pas de candidat et du Gouverneur de liaison de la Commission nationale des Statuts sera chargée du contrôle de la campagne et des opérations de vote.

Conformément à l'article 18-2 d) du Règlement intérieur du District multiple, chaque candidat doit désigner un représentant qui attestera du bon déroulement des opérations électorales. Il est précisé à cet égard que le vote se déroulera par voie électronique.

A la demande de l'un des candidats, formulée avant l'ouverture du scrutin, la présence d'un Commissaire de justice pourra être requise, à ses frais. Le Conseil des Gouverneurs du District multiple 103 se réserve la possibilité de commettre lui-même un Commissaire de Justice pour la surveillance des opérations de vote.

B) Majorité

La notion de majorité requise s'entend selon les dispositions de l'article 15-4 du Règlement Intérieur du District Multiple, ainsi qu'il suit : « *La majorité est définie comme un nombre qui dépasse la moitié de tous les suffrages exprimés, sans compter les bulletins vides, blancs, ni les abstentions* ».

Si un deuxième tour est nécessaire, l'article 18-2 alinéa b du Titre V du Règlement intérieur du District multiple 103 stipule :

b) En cas de candidature multiple

Dans le cas de partage des voix ou d'impossibilité pour un candidat d'obtenir la majorité requise, il sera procédé à un second tour entre les deux candidats qui, au tour précédent, avaient réuni le plus grand nombre de voix, jusqu'à ce que l'un des deux obtienne la majorité requise des suffrages valablement exprimés (non compris les bulletins blancs ou nuls).

En cas d'égalité de voix, le plus ancien dans le Lionisme sera élu et, au cas où cette ancienneté serait la même, le plus jeune des deux.

Les résultats du premier tour seront annoncés à l'Assemblée Générale par la Présidente de la Commission Nationale des Statuts-Assurances.

Si un deuxième tour est nécessaire, elle le précisera en séance à la suite de l'annonce des résultats et en indiquera les modalités d'organisation.

Aucun candidat ne pourra intervenir à la tribune de l'Assemblée Générale entre les deux tours ni dans les locaux de la Convention Nationale ainsi qu'à l'extérieur de ceux-ci, et ni sur les réseaux sociaux. Ces dispositions s'appliquent à leurs représentants.

Le résultat définitif du vote sera proclamé devant les membres de l'Assemblée Générale par la Présidente de la Commission des Statuts.

C) Certificat de validation

Il appartiendra selon l'article 18-3 du Titre V du Règlement intérieur du District multiple 103 aux Président et Secrétaire du Conseil des Gouverneurs du District multiple 103 d'adresser au siège de l'Association Internationale des Lions Clubs, la certification du candidat accrédité lors de l'assemblée générale du District multiple 103, ceci dans les délais fixés par la Constitution et les Statuts de l'Association Internationale des Lions Clubs.

12. Date d'effet et procédure de signature

Ces modalités ont été adoptées par le Conseil des Gouverneurs le 2 octobre 2025.

Les signataires du présent protocole s'engagent à en respecter les termes.

Le présent protocole d'accord a été soumis aux candidats pour être signé au plus tard le 15 novembre 2025, chaque candidat signant un seul exemplaire indépendamment par voie électronique.

Il engage les signataires à compter du 16 Novembre 2025, à la condition que tous les candidats l'aient signé. Le défaut de signature d'un seul candidat à cette date libère les autres candidats et tout autre signataire, de leur signature éventuelle.

Chaque candidat enverra son original signé à la Présidente du conseil des Gouverneurs 2025-2026, Laurence Mercadal, en charge du collationnement,

par courriel, à l'adresse suivante : presidenteduconseil@lions-france.org

La Présidente du Conseil pourra délivrer une attestation faisant état de la liste des signataires à la date où elle délivrera ladite attestation, à compter du 16 novembre 2025.

Le présent protocole sera transmis après signature de tous les candidats aux Officiels Internationaux du District Multiple 103 France, aux Gouverneurs, au Secrétaire Général, au Directeur de la Revue Lion édition française.

Les originaux pourront être détruits après l'élection des directeurs internationaux 2027-2029, à savoir à l'issue de la Convention Internationale de Juillet 2027.

13. Non-respect des présentes dispositions

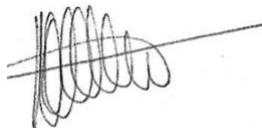
En cas de non-respect des clauses du présent protocole, la Commission Nationale des Statuts- Assurances, aura la possibilité d'informer le Conseil des Gouverneurs et l'ensemble des Lions de France de cette situation.

Fait en autant d'exemplaires que de candidats,

A <u>PARIS</u> Le <u>15/11/2025</u>	A _____ Le _____	A _____ Le _____
 Laurence MERCADAL Présidente du Conseil des Gouverneurs 2025-2026	Bernard Noailly Gouverneur 2025-2026 En charge de la Commission Nationale des Statuts-Assurances	Carole Charon Domenach Présidente 2025-2026 de la Commission Nationale des Statuts-Assurances

Les candidats
à dater et signer chacun en face de son nom

- Sylvie DINNEWETH



- signé le 15/11/2025

- Philip FARRUGIA



signé le 15/11.2025

Vanessa HORROD



signé le 31 octobre 2025

Michel MANAGO

signé le 31-10-2025



- Caroline ZAVATTONI

signé le 30 octobre 2025



Revue LION édition Française

Nature des éléments à remettre impérativement avant 1^e décembre 2025
Pour la parution des candidatures par ordre alphabétique, dans le numéro de janvier-février 2026

- 1 photo d'identité couleur au format JPEG haute définition
- 1 fichier word contenant :
 - vos informations personnelles
 - le texte de votre CV maximum 1 460 signes espaces compris
 - le texte + titre de la profession de foi : 2 200 signes espaces compris

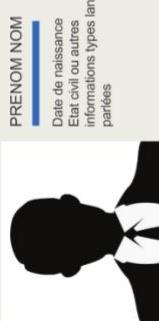
<p>NATIONAL</p> <p>Poste de directeur international 2027-2029</p> <p>PRENOM NOM</p> <p>Date de naissance Etat civil ou autres informations types langues parlées</p> <p>Tempora mundis recorda</p> <ul style="list-style-type: none">• ulla accumsan justo ante• Suspendisse ac bibendum <p>Missaa brevis et spiritus mamma</p> <p>lobortis, magna nisi mattis magna</p> <p>Retro peccat et rex domini</p> <ul style="list-style-type: none">• Maecenas eget urna vehicula, feugiat tellus nec, pulvinar elit. Donec bibendum lorem i• Id velit lacinia, a scelerisque nisi condimentum. Pellentesque consequat orci id condimentum ultrices. <p>Odi panem quid meliora</p> <ul style="list-style-type: none">• Orci varius natoque penibus et magnis dis parturient montes, nascetur ridiculus mus. Ut vitae quam eu est placerat aliquam.• Ut gravida, justo id aliquet lacinia, nibh mauris pretium sem, id ultrices nisi felis quis nisl.• Suspendisse id consectetur diam. Quisque vel luctus sem, ac aliquet quam. Nam pellentesque erat nisl, in congue lacinia luctus ut. <p>Victoriae mundis et mundis lacrima</p> <ul style="list-style-type: none">• Aenean imperdiet neque et vulputate vehicula. Aenean ut hendrerit elit. Nulla venenatis libero sit amet faucibus ultricies.• Praesent vestibulum mollis sem. Nulla facilisi. Proin sed libero non quam lacinia tempus nec in tortor. <p>Mundi placet et spiritus minima</p> <ul style="list-style-type: none">• Integer condimentum congue ultricies. Nulla urna tellus, sollicitudin eu nisi et, volutpat faucibus tellus.• In justo nisi, blandit a tempus eu, volutpat in magna.• Interdum et malesuada fames ac ante ipsum primis in faucibus. Sed posuere metus ut ultrices dignissim.• Cras cursus tempor ultricies. Pellentesque fermentum est lectus, eget placerat lectus posuere ut.• Vitae nunc rutrum elementum sed nec ante	<p>Titre du texte du de la profession de foi du candidat</p> <p> Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Duis vitae nisi mattis, consequat mi at, commodo augue. Aenean pharetra, felis eget ornare lacinia, lacus ligula malesuada leo, at luctus neque dui id est. Sed ut semper ex, in bibendum tortor. Sed luctus a neque ac sodales. Etiam congue elementum ornare. Praesent elementum elit aliquet condimentum malesuada. Pellentesque habitant morbi tristique senectus et netus et malesuada fames ac turpis egestas. Nunc congue vestibulum tristique.</p> <p> Sed sed sagittis mauris. Nam at semper risus, ac ornare lectus. Quisque blandit quis mi a efficitur. Ut ac sagittis felis, ac iaculis erat. Ut a sem vitae niss sollicitudin porttitor vitae eu sapien. Sed tincidunt laoreet ligula eget dignissim. Vestibulum metus enim, bibendum in laoreet in, varius et orci.</p> <p> Duis nec augue eleifend, facilisis enim a. accumsan enim. Sed rhoncus, lorem vel tincidunt aliquam, neque metus placerat est, eu aliquam orci dolor eget nisl. Mauris sagittis dolor nulla. Etiam suscipit purus id libero scelerisque consequat. Duis molestie, ex sit amet imperdiet maximus, odio justo tempus nisl, nec cursus neque eros et massa. Nunc faucibus rutrum purus nec eleifend. Sed fringilla mi nunc, ut imperdiet libero porttitor nec. Praesent congue vehicula mauris, nec tristique nulla semper nec. Integer consectetur, ipsum id tempus cursus, tortor velit convallis lacus, quis facilisis metus metus id ligula. Nunc gravida, sem vitae pulvinar blandit, sapien mauris sagittis erat, vel accumsan nunc erat ac dolor.</p> <p> Maecenas nec justo neque. Aenean finibus, est et imperdiet placerat, quam justo laoreet purus, at efficitur mauris augue quis massa. Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat vitae. Mauris iaculis tellus arcu, non dictum nisi imperdiet quis. Aenean pulvinar nibh vel dolor dapibus dictum. Pellentesque ut diam enim. Phasellus in molestie arcu, a gravida nisl. Morbi sodales leo a purus volutpat auctor. Pellentesque tincidunt tellus vitae faucibus feugiat. Nulla iaculis, sem vitae elementum venenatis, est nisi laoreet velit, suscipit vehicula dui nulla nec nisi.</p> <p> Nunc consectetur erat nec magna finibus elementum. In viverra sapien leo, vitae consequat libero tristique vel. Aenean eu mauris a arcu molestie efficitur a sed sem. Proin gravida placerat lacinia. Phasellus sollicitudin ante nec felis varius lacinia. Pellentesque vel est fermentum, suscipit massa consectetur, tincidunt urna. Nulla mattis odio et orci gravida egestas. Duis suscipit aliquam mauris sed mattis. Integer elementum est nec turpis ullamcorper eleifend mollis ut massa. Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat vitae. Mauris iaculis tellus arcu, non dictum nisi imperdiet quis. Aenean pulvinar nibh vel dolor dapibus dictum. Pellentesque ut diam enim. Phasellus in molestie arcu, a massa. Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat vitae. Mauris iaculis tellus arcu, non dictum</p>
---	---



Poste de directeur international 2027-2029

NATIONAL

Titre du texte du de la profession de foi du candidat



PRENOM NOM
Date de naissance
Etat civil ou autres
informations types langues
parlées

*Lorem ipsum dolor sit amet, consecetur adipiscing elit. Duis
vitae nisi mattis, consequat mi at, commodo augie. Aenean
pharetra, felis eget ornare lacina, lacus ligula malesuada leo, at
luctus neque id est. Sed ut semper ex, in bibendum tortor. Sed
luctus a neque ac sociable. Etiam congue elementum ornare.
Praesent elementum elit aliquet condimentum malesuada.
Praesentetque habitant morbi tristisque selectus et neus et
malesuada fames ac turpis egestas. Nunc congue vestibulum
tristique.*

Tempora mundis recorda
• Nulla accumsan justo ante
• Suspendisse ac
bibendum

Missas brevis et spiritus mamma
loboris magna nisi mattis magna
Retro pectat et rex domini
• Maecenas eget una vehicula, feugiat tellus nec,
pulvinar elit. Donec bibendum lorem i
• Jd velit lacina, a scelerisque nisi condimentum.
Pellentesque consequat orci id condimentum ultrices.

Odi panem quid mellora
• Orci varius natoque penitus et magnis dis parturient
montes, nascetur ridiculus mus. Ut vitae quam eu est
placerat, quam iacut laetitia, nibh mauris pretium
sem, id ultricies nisi felis quis nisl.
• Suspendisse id consecetur diam. Quisque vel luctus
sem, ac aliquet quam. Nam pellentesque erat id nisl, in
congue lacus luctus ut.

Maecenas nec justo neque. Aenean finibus, est et imperdiet
placerat, quam iacut laetitia, nibh mauris pretium
massa, Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat
vitae. Mauris iacut tellus arcu, non dictum nisi imperdiet quis.
Aenean pulvinar nibh vel dolor dapibus dictum. Pellentesque ut
diam enim. Phasellus in molestie arcu, a gravida nisi. Morbi
sodales leo a purus voluptat auctor. Pellentesque trididunt tellus
ultrices. Ut henderit id. Nulla venenatis libero sit amet faucibus
venenatis, est nisl laoreet veelt, suscipit vehicula du nula nec nisl.

Nunc consecetur erat nec magna finibus elementum. In vivra
sapien leo, vitae consequat libero tristique vel. Aenean eu a mauris a
arcu molestie efficit a sed sem. Prola gravida placerat lacina.
Phasellus sollicitudin ante nec felis varius lacina. Pellentesque vel
est fermentum, suscipit massa consecetur, trididunt una. Nulla
maius odio et orci gravida egestas. Duis suscipit aliquam mauris
sed mattis. Integre elementum est nec iuris ullamcorper eleifend
mollis ut massa, massa. Mauris dapibus nulla neque, non congue
erat placerat vitae. Mauris iacut tellus arcu, non dictum nisi
imperdiet quis. Aenean pulvinar nibh vel dolor dapibus dictum.
Pellentesque ut diam enim. Phasellus in molestie arcu, a massa.
Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat vitae. Mauris
iaculsi tellus arcu, non dictum

Victoriae mundis et mundis lacrima
• Aenean imperdiet neque et vulputate vehicula. Aenean
ut henderit id. Nulla venenatis libero sit amet faucibus
ultrices.
• Praesent vestibulum mollis sem. Nulla facilisi. Prola sed
libero non quam lacina tempus nec in tortor.

Mundi placet et spiritus minima
• Integer condimentum congue ultricies. Nulla una
tellus, sollicitudin eu nisl et, volupat faucibus tellus.
• In iusto nisi, blandit a tempus eu, volupat in magna.
• Interdum et malesuada fames ac ante ipsum primis in
faucibus. Sed posuere meus ut ultricies dignissim.
• Cras cursus tempor ultrices. Pellentesque fermentum
est lectus, egel placerat lectus posuere ut.
• Vilae nunc durum elementum sed nec ante

Poste de directeur international 2027-2029

Titre du texte du de la profession de foi du candidat



PRENOM NOM
Date de naissance
Etat civil ou autres
informations types langues
parlées

*Lorem ipsum dolor sit amet, consecetur adipiscing elit. Duis
vitae nisi mattis, consequat mi at, commodo augie. Aenean
pharetra, felis eget ornare lacina, lacus ligula malesuada leo, at
luctus neque id est. Sed ut semper ex, in bibendum tortor. Sed
luctus a neque ac sociable. Etiam congue elementum ornare.
Praesent elementum elit aliquet condimentum malesuada.
Praesentetque habitant morbi tristisque selectus et neus et
malesuada fames ac turpis egestas. Nunc congue vestibulum
tristique.*

Sed sed sagittis mauris. Nam at semper risus, ac ornare lectus.
Quisque blandit quis mi a efficit. Ut sagittis felis, ac iaculis erat.
Ut a sem vita issus sollicitudin portitor vitae eu sapien. Sed
trididunt laoreet ligula eget dignissim. Vestibulum metus enim,
bibendum in lacreat in, varius et orci.

Duis nec augue elefend, facilisis enim a, accumsan enim. Sed
monicas, lorem vel trididunt aliquam, neque metus placerat est, eu
aliquam orci dolor egel nisi. Mauris sagittis dolor nulla. Etiam
suscipit purus id libero scelerisque consequat. Duis metus, ex sit
amet imperdiet maximus, odio justo tempus nisl, nec cursus neque
eros et massa. Nunc faucibus rutrum purus nec eleifend. Sed
fringilla mi nunc, ut imperdiel libero portitor nec. Praesent congue
vehicula mauris, nec tristisque nulla semper nec. Integer
consecetur, ipsum id tempor cursus, tortor velit convallis lacus,
quis facilis metus metus id ligula. Nunc gravida, sem vitae
pulvinar blandit, sapien mauris sagittis erat, vel accumsan nunc
erat ac dolor.

Maecenas nec justo neque. Aenean finibus, est et imperdiet
placerat, quam iacut laetitia, nibh mauris augue quis
massa, Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat
vitae. Mauris iacut tellus arcu, non dictum nisi imperdiet quis.
Aenean pulvinar nibh vel dolor dapibus dictum. Pellentesque ut
diam enim. Phasellus in molestie arcu, a gravida nisi. Morbi
sodales leo a purus voluptat auctor. Pellentesque trididunt tellus
ultrices. Ut henderit id. Nulla venenatis libero sit amet faucibus
venenatis, est nisl laoreet veelt, suscipit vehicula du nula nec nisl.

Nunc consecetur trid nect magna finibus elementum. In vivra
sapien leo, vitae consequat libero tristique vel. Aenean eu a mauris a
arcu molestie efficit a sed sem. Prola gravida placerat lacina.
Phasellus sollicitudin ante nec felis varius lacina. Pellentesque vel
est fermentum, suscipit massa consecetur, trididunt una. Nulla
maius odio et orci gravida egestas. Duis suscipit aliquam mauris
sed mattis. Integre elementum est nec iuris ullamcorper eleifend
mollis ut massa, massa. Mauris dapibus nulla neque, non congue
erat placerat vitae. Mauris iacut tellus arcu, non dictum nisi
imperdiet quis. Aenean pulvinar nibh vel dolor dapibus dictum.
Pellentesque ut diam enim. Phasellus in molestie arcu, a massa.
Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat vitae. Mauris
iaculsi tellus arcu, non dictum

Tempora mundis recorda
• Nulla accumsan justo ante
• Suspendisse ac
bibendum

Missas brevis et spiritus mamma
loboris magna nisi mattis magna
Retro pectat et rex domini
• Maecenas eget una vehicula, feugiat tellus nec,
pulvinar elit. Donec bibendum lorem i
• Jd velit lacina, a scelerisque nisi condimentum.
Pellentesque consequat orci id condimentum ultrices.

Odi panem quid mellora
• Orci varius natoque penitus et magnis dis parturient
montes, nascetur ridiculus mus. Ut vitae quam eu est
placerat, quam iacut laetitia, nibh mauris pretium
sem, id ultricies nisi felis quis nisl.
• Suspendisse id consecetur diam. Quisque vel luctus
sem, ac aliquet quam. Nam pellentesque erat id nisl, in
congue lacus luctus ut.

Maecenas nec justo neque. Aenean finibus, est et imperdiet
placerat, quam iacut laetitia, nibh mauris augue quis
massa, Mauris dapibus nulla neque, non congue erat placerat
vitae. Mauris iacut tellus arcu, non dictum nisi imperdiet quis.
Aenean pulvinar nibh vel dolor dapibus dictum. Pellentesque ut
diam enim. Phasellus in molestie arcu, a gravida nisi. Morbi
sodales leo a purus voluptat auctor. Pellentesque trididunt tellus
ultrices. Ut henderit id. Nulla venenatis libero sit amet faucibus
venenatis, est nisl laoreet veelt, suscipit vehicula du nula nec nisl.

Mundi placet et spiritus minima
• Integer condimentum congue ultricies. Nulla una
tellus, sollicitudin eu nisl et, volupat faucibus tellus.
• In iusto nisi, blandit a tempus eu, volupat in magna.
• Interdum et malesuada fames ac ante ipsum primis in
faucibus. Sed posuere meus ut ultricies dignissim.
• Cras cursus tempor ultrices. Pellentesque fermentum
est lectus, egel placerat lectus posuere ut.
• Vilae nunc durum elementum sed nec ante